

LE FINANCEMENT DE LA MOSQUÉE « MISSIRI » À FRÉJUS

Sami BENKHERFALLAH¹ & Brigitte SABATTINI²

Cette réflexion fait suite à un article intitulé « La Missiri », publié dans la présente revue par Daniel Hainaut et Pierre Nicolini³. Nous nous proposons de revenir plus précisément sur les acteurs de sa construction et sur les différents financements qui ont contribué à l’édification du bâtiment en 1928.

1. Généralités

1.1 Historique

Afin d’appuyer ses troupes face à l’ennemi, la France fait appel lors des Première et Seconde Guerres mondiales, à des soldats issus des territoires colonisés. C’est ainsi que s’installèrent en métropole dès 1915 les premières unités africaines. Nous nous intéressons aux “camps du Sud-Est” et plus particulièrement à ceux édifiés dans les quartiers ouest de Fréjus. On estime à 50 000 le nombre de soldats africains et indochinois ayant pu séjourner dans ces camps. Ce chiffre exclut les troupes somaliennes venues plus tardivement.

Une fois la guerre terminée, les derniers camps construits en dur sur la commune de Fréjus continuent à accueillir les soldats des troupes coloniales en tant que Centre de transition. En 1926, le nouveau commandant, le colonel Eugène Joseph Lame, est un officier qui se soucie des conditions de vie offertes à ses troupes. Daniel Hainaut et Pierre Nicolini ont bien mis en valeur son rôle. On sait ainsi qu’il est à l’origine de la restauration de la pagode annamite inaugurée en avril 1919, comme de la construction de la Missiri destinée explicitement à rétablir l’équilibre entre les différentes composantes ethniques des troupes placées sous ses ordres « *Colonel y à faire missiri (pagode) pour Annamite, théâtre pour Malgache, pour Sénagalais y à faire "à rien"* »⁴. Dans cet *Exposé sommaire de l'idée conceptive ayant présidé à la construction d'une Missiri aux camps de Fréjus*, l’objectif assumé est ainsi précisé : « *donner au tirailleur noir l'illusion, aussi fidèle que possible, de la matérialisation d'un cadre analogue à celui qu'il a quitté* ». La fonction première de cette « mosquée » semble bien être d’ordre identitaire, même si l’existence de quelques clichés photographiques montrant des soldats en prière aux abords de l’édifice ne permet pas d’exclure l’utilisation cultuelle de l’édifice. Une cérémonie fut organisée le vendredi 8 décembre 1928 dont la presse se fait largement l’écho en parlant d’inauguration mais un article du *Petit Var* du 27 décembre 1928 précise que c’est à tort que l’on a parlé d’inauguration. « *Il ne s'agissait en l'espèce, devant l'impatience manifestée par les tirailleurs, que de leur donner l'autorisation immédiate de fréquenter la Missiri et le village, dont l'achèvement est proche.* »

¹ Université de Poitiers.

² Aix-Marseille Université.

³ « La Missiri ». In : Hainaut (D.) et Nicolini (P.), Le colonel Lame et les monuments coloniaux de Fréjus, *Hors-série de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, n° 23, 2018

⁴ « Exposé sommaire de l'idée conceptive ayant présidé à la construction d'une Missiri aux camps de Fréjus », Centre d’histoire et d’études des troupes d’Outre-mer (CHETOM).

La mosquée de style sahélo-soudanais dite « Missiri » (« mosquée » en bambara) s'inspira très largement de la mosquée de Djenné, dans l'actuel Mali (annexe 13), édifice inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1988. Quant à la mosquée Missiri, elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 18 juin 1987 et une première campagne de restauration a été entreprise en l'an 2000 suite à de nombreuses dégradations.

1.2 Abd El Kader Mademba Sy (1894-1932)

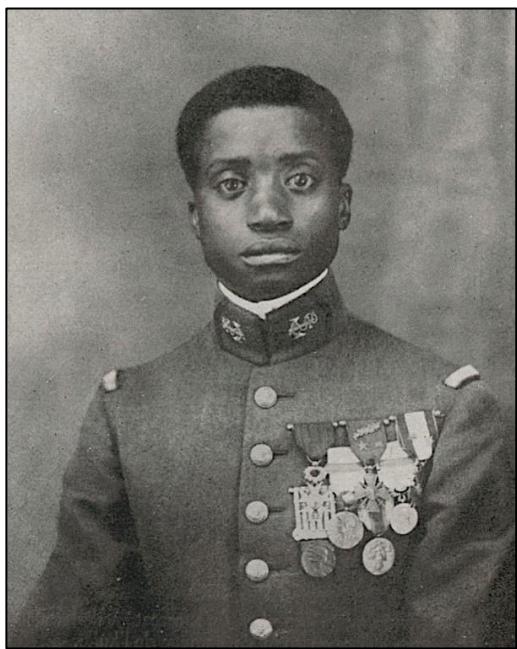


Figure 1 : Le capitaine Mademba

Le monde colonial illustré, janvier 1927, p ; 174

élèves officiers du 22^e Colonial à Cassis, il se retrouve au camp de Fréjus en juillet 1916 et obtient sa naturalisation par décret du 11 août 1916⁷. Il participera à la reprise du fort de Douaumont où il est à nouveau blessé. Promu le 15 mai 1917 au grade de sous-lieutenant, il fera un séjour au sanatorium de Menton. En 1918, il accompagne Blaise Diagne dans sa tournée africaine de recrutement où il se trouve encore lorsque son père décède le 25 juillet 1918.

Si la figure du commandant Lame est associée à cette initiative, il est une autre personnalité qui est souvent citée comme étant à l'origine de l'édifice : il s'agit d'un des fils cadets du Fama de Sansanding, Abd al-Kader Mademba Sy⁵. Parmi les tirailleurs qui passèrent par les camps du Sud-Est, ce personnage occupe une place de choix, étant le premier noir à avoir atteint le grade de chef de bataillon qu'il obtint fin 1931, peu de temps avant sa mort au sanatorium de Briançon en septembre 1932. Né en 1894 à Kati comme l'indique son décret de naturalisation, il n'est donc pas citoyen, mais sujet français au moment de son engagement comme simple tirailleur. On connaît grâce au récit d'Amadou Hampâté Bâ dans *Amkoulell l'enfant peul* ses démêlés avec son adjudant instructeur Fadiala Keita qui le condamne à trois jours de police pour avoir oublié de le saluer⁶ et ses démarches postérieures pour être envoyé sur le front où il s'illustra d'abord aux Dardanelles en mai 1915.

Après avoir suivi une formation au peloton des

5 Mademba, Abd-el-Kader, *Au Sénégal et au Soudan français*, Paris 1931, p. 109. Le passage suivant permet de replacer Abd-El Kader au sein des différents fils du Fama : « *Lorsqu'il avait accepté le titre de Fama, il avait pris l'engagement de faire éléver ses enfants en France. À cet effet, en 1901, il dirigea sur Alger pour être admis au lycée, les plus âgés de ses fils : Gustave (17 ans), Racine (15 ans), Cheikh (13 ans), Souleymane (12 ans), Abd-el-Kader (8 ans), Ben Daoud (7 ans), Abdoulaye (7 ans). Gustave et Racine avaient déjà commencé leurs études au collège de Saint-Louis. Comme les Dinah Salifou, les Insa Bâ, les Abdoulaye Seck, ils furent pendant quelques années les élèves du lycée d'Alger. Gustave, Souleymane et Abdoulaye ne purent supporter le climat méditerranéen et après de brillantes études, devaient succomber, tandis que Racine devenait ingénieur agronome, Abd-el-Kader et Cheikh, officiers d'infanterie coloniale, et Ben Daoud, membre de l'enseignement au Soudan. Au Sénégal et au Soudan français.* » Par sa mère, Diemabou Ounou, qu'Achinard donna comme épouse au Fama Mademba, Abd-El kader était petit fils d'El-Hadj Omar (*La Dépêche coloniale*, 30 décembre 1932, p. 3/4.).

6 Amadou Hampâté Bâ, *Amkoulell l'enfant peul*, Mémoires, Actes Sud, Arles, 1992, p. 446-464.

7 Décret de naturalisation sénégalaise du 11 août 1916. (BB/34/443 document 96) : le document porte : « naturalisation coloniale indigène servant dans l'armée française ». Il est alors sous-lieutenant.

Abd-El-Kader est promu au choix capitaine par décret du 23 décembre 1921⁸. Comme le montre très bien l'article de Sophie Dulucq, il devient une figure exemplaire largement utilisée par le milieu colonial pour mettre en avant la réussite de la colonisation⁹. Aux yeux des engagés coloniaux et plus particulièrement des élèves officiers de l'école de Fréjus, il apparaît comme « *notre cher aîné* » que le lieutenant N'Tchoréré avait tenu à inviter lors de la cérémonie d'hommage organisée sur la tombe de M. Le Cesne, ancien président du comité d'assistance aux troupes noires, avec quelques anciens « *Fréjussiens* » et dont se fait l'écho *La France militaire* dans son numéro du 22 octobre 1931. De même, ce journal dans sa rubrique « la Famille coloniale » annonce la naissance en octobre 1927 du « jeune Racine Charles Mangin Mademba » et en janvier 1929 de Myriem Josette¹⁰. C'est cet entrefilet qui confirme la présence du capitaine Mademba au centre de transition en 1928-1929. L'acte de naissance du 2 janvier 1929 (annexe 11) permet de préciser que les parents sont domiciliés à Fréjus-Plage, villa Guita. La même adresse apparaît également dans la *Liste, par obédience, des dignitaires et « officiers » des loges de la franc-maçonnerie* publiée par Vichy en août 1941¹¹. Mademba était donc affilié à la loge « Le Niveau » créée en novembre 1928 et semble même en avoir été le trésorier. Un témoignage d'intégration d'autant plus important que son nom n'apparaît jamais dans des journaux comme *L'éclaireur du Dimanche* où nous verrons qu'en revanche les officiers gravitant autour du colonel Lame sont plusieurs fois cités.

Si nous pouvons donc être certains de sa présence à Fréjus au moment de la construction de la mosquée, nous n'avons en revanche trouvé aucune source permettant de confirmer son rôle dans le projet¹².

2. Le corpus

Nous avons mobilisé dans le cadre de cette réflexion, quatre types de documents :

- Des articles de presse ;
- Des documents comptables issus des budgets des colonies ;
- Des comptes-rendus des conseils municipaux de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens ;
- Les correspondances entre les maires de Fréjus et de Saint-Raphaël et le colonel Lame.

Pas moins de 27 articles de presse émanant de 16 journaux différents ont été recensés pour mener à bien cette étude en lien plus ou moins étroit avec le financement d'une mosquée Missiri à Fréjus. Parmi eux : *Le Petit Var* ; *Le Var illustré* ; *Le Gaulois* ; *Saint-Raphaël Journal* ; *L'Œuvre* ; *Le Journal* ; *Le Petit Niçois* ; *La France militaire*, *Le Petit Provençal*, *L'Éclaireur du dimanche et de la Vie pratique*, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, *La Dépêche*

⁸ *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*. 1921-12-25, p. 14071.

⁹ Dulucq Sophie, *Les Africains et la mise en récit du passé (fin XIX^e siècle- années 1930)*. In *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale. (XIX^e-XX^e siècles)*, sous la direction de Dulucq Sophie. Paris, Karthala, « Hommes et sociétés », 2009, p. 161-207. URL : <https://www-cairn-info.lama.univ-amu.fr/ecrire-l-histoire-de-l-afrigue-a-l-epoque-colonial--9782811102906-page-161.htm>. Voir également Myron J. Echenberg *Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française, 1857-1960*, Paris, 2009, p. 80 ; Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, p. 209.

¹⁰ *La France militaire*, 8 octobre 1927, p. 03. / *La France Militaire*, 10 janvier 1929, p. 03 : « Madame Abd El Kader-Mademba, femme du capitaine d'infanterie coloniale, en garnison à Saint-Raphaël, vient de mettre au monde une fille Myriem Josette. ». Les documents officiels permettaient seulement d'établir qu'il avait été affecté en janvier 1928 au dépôt du 12^e régiment d'Aix-en-Provence et que fin décembre il était désigné pour repartir en A.O.F.

¹¹ *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, 19 août 1941, p. 284a : « Mademba (Abd el Kader), capitaine infanterie coloniale, villa « Guita », Fréjus-Plage, L. « Le Niveau » (très. 1928). »

¹² Il n'a pas été possible de consulter son dossier conservé au SHD de Vincennes. GR 7 YE 882 MADEMBA ABD-EL-KADER chef de bataillon infanterie coloniale décédé 20/09/1932.

coloniale, *Le Petit Parisien*, *Le Phare de La Loire*, *L'Écho d'Alger* et *L'Avenir du Tonkin*. Des articles qui ont été publiés entre les années 1920 et 1929.

Ces articles s'articulent autour de trois principaux événements ayant joué un rôle fondamental dans le financement de la Missiri : les feux de forêt d'août 1927, la publication d'une correspondance entre le maire de Saint-Raphaël et le colonel Lame, et la fête coloniale du 26 août 1928 à Saint-Raphaël.

Le tableau ci-dessous mentionne la totalité des articles de presse utilisée par ordre chronologique.

Intitulé du journal	Date de publication	Titre de l'article
<i>Le Var illustré</i>	16 octobre 1920	« Fête à la gloire des Troupes Coloniales »
<i>Le Var illustré</i>	1 ^{er} janvier 1921	« Fête coloniale »
<i>Le Petit Provençal</i>	12 août 1927	« Le feu dans l'Esterel ».
<i>Le Petit Var</i>	13 août 1927	« Les bois en flamme »
<i>Le Petit Var</i>	17 août 1927	« Les incendies de forêt dans le Var »
<i>Le Petit Var</i>	18 août 1927	« Un désastre sans précédent »
<i>Le Petit Var</i>	19 août 1927	« La destruction des forêts du Var par le feu »
<i>Le Petit Var</i>	20 août 1927	« Les incendies reprennent avec une violence inouïe dans le Var »
<i>Le Petit Var</i>	21 août 1927	« Le feu poursuit ses ravages dans le Var »
<i>L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est</i>	28 avril 1928	« Une mosquée va être édifiée à Fréjus »
<i>La France militaire</i>	2 mai 1928	« Pour une Missiri soudanaise à édifier à Fréjus »
<i>Saint-Raphaël Journal</i>	7-13 juin 1928	Pour la « Missiri »
<i>Le Journal</i>	6 août 1928	« Pour la construction dans le Var d'une cité sénégalaise ».
<i>L'Œuvre</i>	6 août 1928	« Une cité sénégalaise à Toulon »
<i>Le Gaulois</i>	8 août 1928	« Le Sénégal sur la Côte d'Azur »
<i>La France militaire</i>	15 août 1928	« Pour la « Missiri » des camps de Fréjus.
<i>L'Œuvre</i>	17 août 1928	« Les idées du Colonel Lame ».
<i>La France militaire</i>	23 août 1928	« Les fêtes de Saint-Raphaël »
<i>Le Petit Niçois</i>	24 août 1928	« La fête coloniale de Saint-Raphaël
<i>L'Éclaireur</i> ¹³	2 septembre 1928	« La Fête Coloniale de St-Raphaël »
<i>La France militaire</i>	15 septembre 1928	« À Saint-Raphaël. La fête donnée par les troupes coloniales a obtenu un succès triomphal. »
<i>L'Avenir du Tonkin</i>	24 septembre 1928	« Le Sénégal sur la Côte d'Azur. »
<i>Le Phare de la Loire</i>	11 décembre 1928	Entrefilet avec photo de la Missiri (Wide world Photo)
<i>La Dépêche coloniale</i>	13 décembre 1928	« On a inauguré à Fréjus une Missiri où les Sénégalais peuvent faire leurs dévotions dans un cadre approprié »
<i>L'Echo d'Alger</i>	23 décembre 1928	« La mosquée soudanaise de Saint Raphaël vient d'être inaugurée »
<i>Le Petit Parisien</i>	25 décembre 1928	« Inauguration d'une mosquée destinée aux coloniaux de Fréjus et Saint-Raphaël »
<i>La France militaire</i>	5 mai 1929	« Pour la Missiri des camps de Fréjus. Le gouverneur de la Haute Volta lui accorde une subvention »

À cela s'ajoutent d'autres documents, principalement des pièces comptables liées à l'administration budgétaire des gouvernements d'Afrique-Occidentale Française, et des colonies de Mauritanie, du Sénégal et de Guinée :

13 *L'Éclaireur du dimanche et de la vie pratique*.

- Annexe 8a : « Compte définitif des recettes et des dépenses du budget général » de l'Afrique Occidentale Française » (de l'année 1929 — imprimée en 1931) ;
- Annexe 8b : « Compte définitif des recettes et des dépenses du budget local de la Mauritanie » (de l'année 1929 — imprimée en 1931) ;
- Annexe 8c : « Compte définitif des recettes et des dépenses du budget local — Guinée » ;
- Annexe 8d : « Compte définitif des recettes et des dépenses — Colonie du Sénégal ».

Grâce à la thèse de doctorat d'Anthony Guyon, disponible en ligne¹⁴, nous avons pu avoir accès à un autre document (annexe 4), intitulé *Dons faits au Colonel Lame commandant d'armes des Camps de Fréjus, pour la construction de la Missiri* et daté du 29 mai 1928 ; il fait état de manière détaillée des nombreux donateurs ayant contribué à l'édification de la mosquée.

En ce qui concerne les sources liées aux subventions versées par les municipalités de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens, nous disposons de plusieurs lettres : celle du maire de Saint-Raphaël qui informe le colonel Lame du montant accordé par sa ville pour la construction de la Missiri (annexe 6), et celle du colonel Lame qui remercie la municipalité de Saint-Raphaël pour sa contribution pécuniaire. Cette dernière correspondance nous est connue par l'intermédiaire de journaux qui en font écho comme *L'Œuvre* du 17 août 1928.

Les trois derniers documents dont nous disposons sont les procès-verbaux des délibérations des conseils municipaux de chacune des villes. Ces documents nous ont permis de connaître le montant exact des subventions attribuées par les municipalités de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens.

3. En l'honneur des troupes sénégalaises

3.1. La fête coloniale au profit de la Missiri

Sous ce nom, on entendait proposer un spectacle sous forme de tableaux historiques qui entendaient mettre en valeur les garnisons coloniales présentes à l'échelle locale : les garnisons indochinoises, malgaches et bien entendu sénégalaises¹⁵. Étant donné l'engouement pour ce genre d'événements, le comité des fêtes de Saint-Raphaël¹⁶ proposa d'en organiser un avec l'aide du colonel Lame et de ses subordonnés¹⁷ dont les bénéfices seraient destinés à la construction de la mosquée.

Plusieurs journaux se sont fait l'écho de cet événement¹⁸ dont les objectifs étaient clairement affichés et rappelés à tous :

« *La Fête Coloniale, organisée dimanche dernier au profit de la "Missiri" et de la Cité Sénégalaise de Saint-Raphaël, a obtenu un succès éclatant.* »¹⁹.

« *Le bénéfice de cette belle matinée ira au profit de la Missiri et de la cité sénégalaise* »²⁰.

¹⁴ Anthony Guyon. Annexe 19 : Dons faits au colonel Lame pour la construction de la mosquée al-Missiri à Fréjus, dans *De l'indigène au soldat : les tirailleurs sénégalais de 1919 à 1940 : approche anthropologique et prosopographique*. Histoire. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2017. Français. [\(NNT : 2017MON30036\). \(tel-01735529\)](#), p.469.

¹⁵ *La France militaire*, 23 août 1928.

¹⁶ *La France militaire*, 23 août 1928.

¹⁷ *L'Éclaireur du dimanche et de la Vie pratique*, 2 septembre 1928.

¹⁸ « (...) nous préférons laisser complètement la parole, à ce sujet, aux journaux de l'endroit, qui ont tous entretenu longuement leurs lecteurs de cet événement. » *La France militaire*, 15 septembre 1928.

¹⁹ *L'Éclaireur du dimanche et de la Vie pratique*, 2 septembre 1928.

²⁰ *La France militaire*, 15 septembre 1928.

Prévue initialement le 12 août, la fête coloniale eut finalement lieu 26 août 1928²¹ au stade Victor-Sargent et accueillit une foule importante de spectateurs venus de toute la région²².



Figure 2 : « Un coin de la Fête Coloniale de Fréjus »²³

Les journaux parlent d'un événement sans précédent de par l'intérêt qu'il suscita, mais également de par les divertissements proposés²⁴ : pas moins de 500 performeurs se produisirent²⁵. Nous en connaissons le programme détaillé grâce à son insertion dans l'édition du *Petit Niçois* du 24 août²⁶ :

« Le matin, vente d'insignes à Saint-Raphaël et Fréjus.
L'après-midi : à 15h20, au stade Victor-Sargent, ouverture du bazar malgache.
Vente d'objets divers de fabrication indigène .

21 *La France militaire*, 23 août 1928.

22 « Les pourtours et les tribunes du stade Victor-Sargent regorgeaient de monde, venu de toute part de la côte, depuis Nice jusqu'à Marseille ». *La France militaire*, 15 septembre 1928.

23 *L'Éclaireur du dimanche et de la Vie pratique*, 2 septembre 1928. Si la légende placée en dessous de la photo parle de « la fête coloniale de Fréjus » l'article lui-même a bien pour titre « la fête coloniale de Saint-Raphaël ». On notera en arrière-plan la publicité pour les Vêtements André. Le directeur Dermiguy apparaît dans la liste des donateurs publiée dans un entrefilet du *Saint-Raphaël Journal* daté du 7 au 13 juin 1928 sur lequel nous reviendrons.

24 *La France militaire*, 15 septembre 1928.

25 *La France militaire*, 23 août 1928. À noter qu'en plus du programme annoncé, tout un décor animé évoquant les différentes colonies avait été dressé où trônaient en bonne place des répliques de la future Missiri et de la pagode. « Dès leur entrée sur le stade, les spectateurs étaient agréablement surpris de la décoration de la piste où devait se dérouler la fête. Sur la droite s'élevait un village nègre, avec ses huttes de chaume. De grands palmiers donnaient à ces huttes un bienfaisant ombrage. Une chèvre, docile, broutait mélancoliquement de l'herbe rare du village. Devant les cases, des nègres d'un beau noir, se livraient aux occupations journalières : deux forgerons tapaient à bras raccourcis sur une enclume. Des femmes pilaien, dans les mortiers de pierre, le mil devant servir à leur nourriture. À quelques mètres du village nègre, la "Missiri" dressait ses tours pointues. À l'autre extrémité du stade, des artistes indochinois avaient construit une pagode miniature. » — *La France militaire*, 15 septembre 1928.

26 *Le Petit Niçois*, 24 août 1928, p. 3.

À 16 h, ouverture du défilé :

1. *Le Mariage Malgache : Les musiciens, les mariés en filanzane, bourjanes, parents et invités, danseurs, lutteurs, etc.*
Danses et luttes : danseurs (races du Sud-Est) combat à la sagaie ; lutteurs (races du Sud) ; boxeurs sakalres, jeux et danses (race Hazolzhy) danse beisiléo, danse hova, cœur malgache.
2. *Le Mandarin Annamite : Les porteurs d'étendards, les hallebardes, les lances, le mandarin dans son palanquin, les porteurs de sabre, le porteur de pipe et de bate, les notables. La pagode, les bonzes, les mendiants, les marchands, le tigre, le génie, la grue, combat des gladiateurs.*
3. *Le Sultan Noir ; Les hérauts, le sultan, les notables, les griots, les sorciers, les guerriers, les danseurs et musiciens, tam-tam Soussou, tam-tam Toucouleur, tam-tam Dahoméen. Le Village sénégalais : scènes de la vie quotidienne, attaque et prise du village par les dissidents. Le « Missiri » et le muezzin. Reprise du village par une section de tirailleurs sénégalais.*
4. *Les Gymnastes : Défilé des athlètes, mouvement gymnique, la pyramide noire, la Marseillaise par la Nouba.*
5. *Grand Défilé Final : Tous les exécutants. »*

On trouve dans le même numéro les prix des places²⁷ :

Situation	Prix
Places réservées	15 francs
Tribunes latérales	10 francs
Chaises	5 francs
« Populaires »	2 francs

Malgré le succès indéniable de cette initiative, nous n'avons aucun moyen d'estimer le montant exact récolté pour deux principales raisons :

- Les tarifs n'étaient pas fixes (de 2 à 15 francs – Tableau ci-dessus)
- Aucune information sur le nombre exact de spectateurs.

Ce n'est pas la première fois qu'un tel événement au profit de l'édification d'un monument était organisé par le colonel Lame. En effet, le journal *Le Var illustré* du 1^{er} janvier 1921 faisait déjà mention d'une fête organisée le 16 octobre 1920 au profit du monument projeté à Bamako en l'honneur des tirailleurs sénégalais²⁸. Le modèle est sans doute à rechercher entre autres dans les manifestations mises en scène au moment de l'exposition coloniale de 1906 à Marseille.

Ces fêtes coloniales organisées sur la Riviera participaient à l'attraction touristique de celle-ci et servirent d'anticipation aux diverses manifestations de la grande exposition coloniale de Vincennes en 1931. On retrouve en effet d'une fête à l'autre les mêmes tableaux, ce qui permet de se faire une idée de ceux d'août 1928 à partir des photographies de la fête organisée à Cannes l'année suivante, le 17 mars 1929, fête qui connut un écho national tout autant que

27 *Le Petit Niçois*, 24 août 1928.

28 *Le Var illustré : mensuel, artistique, littéraire*, 1^{er} janvier 1921, p. 2 : fête coloniale du 16 octobre 1920.

dans la presse locale²⁹. Le reportage de *L'Éclaireur du Dimanche* montre tour à tour le cortège de Béhanzin, la garde noire du Sultan, le cortège des mandarins annamites, la reine Ranavalо sur son palanquin ainsi que « *l'estrade fleurie, recouverte de guirlandes où s'abriteront tout à l'heure la reine Ranavalо et son garde du corps tout chamarré* ».



Figure 3 : Photographies de la fête de Cannes³⁰

3.2 Les incendies de forêt (été 1927)

Les feux avaient fait de sérieux dégâts dans nombre de communes du Var au cours du mois d'août 1927³¹. L'ampleur était telle, que la presse s'est abondamment fait l'écho de ces incendies, même si rappelons-le, ils n'étaient pas rares dans la région. Quoi qu'il en soit, les moyens mis à disposition par les autorités ne suffirent pas à contenir ce fléau redondant³². Bien que les causes de ces incendies soient assez incertaines, la piste criminelle est souvent évoquée³³. Cependant, les intenses sécheresses³⁴ et les forts mistral n'ont pas peu contribué à la diffusion du phénomène qui frappa tout le Var et les départements limitrophes³⁵.

Pour lutter contre le fléau, il fallut faire appel à l'armée et pour ce qui est du Var on mobilisa donc largement les troupes coloniales stationnées à Fréjus³⁶.

29 *Excelsior : journal illustré quotidien* du 20 mars 1929, p. 1.

L'Éclaireur du dimanche et « *La Vie pratique, Courrier des étrangers* », 24 mars 1929, p. 20-21.

L'Express du midi du 10 avril dans la rubrique « *courrier de la Côte d'Azur* » : « *La Fête coloniale de Cannes, qui s'est déroulée le dimanche 17 mars, sur la Croisette, réunissait, en une noble fraternité, les peuples noirs de l'Afrique équatoriale et de Madagascar et les représentants des nations jaunes de l'Indo-Chine...* »

30 *L'Excelsior*, 20 mars 1929 / Photo : Biondo.

31 Les incendies auraient commencé le 11 août 1927 selon *le Petit Provençal* (*Le Petit provençal*, 12 août 1927).

32 « *Mais, quelle que soit la cause du fléau, là encore on doit constater que l'organisation est insuffisante.* » ; « *Chaque année, on déplore l'insuffisance des moyens de défense* ». *Le Petit Var*, 21 août 1927.

33 « *Il se confirme que les incendies sont dus, pour la plupart, à des mains criminelles.* » ; « *Cette année particulièrement, il semble que le hasard ne soit pas le responsable de ces désastres qui ont failli prendre des proportions effroyables. Il y a pour l'hypothèse de l'attentat criminel des présomptions sérieuses... Les incendies semblent suivre une route : ils éclatent au moment où les troupes sont au loin : il y a un ensemble de faits qui marquent une volonté abominable de destruction. On a peine à repousser l'idée du crime préparé* ». *Le Petit Var*, 21 août 1927.

34 *Le Petit Var*, 18 août 1927.

35 *Le Petit Var*, 17 août 1927.

36 *Le Petit Var*, 17 août 1927.

L'information est importante, car elle aura des répercussions sur la construction de la future Missiri. En effet, le feu menaça des zones d'habitation à proximité des camps (de La Lègue et de Caïs) et le 18 août en particulier la zone de Valescure et ses nombreuses villas de villégiature ne furent préservées que grâce à l'intervention massive des troupes coloniales. Le journal *Le Petit Var* rapporte le 21 août 1927 dans un article intitulé « Le feu poursuit ses ravages dans le Var » que :

« Le feu a traversé le quartier Gros-Bonfin. La propriété boisée de M. Isnard, où M. Henri Fillou a pu, avec une poignée de Sénégalais, sauver la maison d'habitation. L'un des foyers de cet immense incendie a continué sa marche sur le torrent du Reyran, laissant derrière lui un immense brasier, et gagnait bientôt la maison de ferme de M. Antoine Castagne qui fut en un instant la proie des flammes (...) l'inspecteur des Eaux et Forêts, avait décidé de concentrer tous les efforts au sauvetage des maisons d'habitations et la vallée de Valescure, résidence de la colonie étrangère où se trouvaient, comme on sait, de nombreuses et riches villas. »

Un autre article du *Petit Provençal*, daté du 12 août 1927, faisait déjà état de l'aide apportée par les troupes sénégalaises, et ce, dès le début de l'incendie :

« Grâce à l'activité déployée par tous, civils et militaires, Sénégalais et Malgaches qui arrivèrent ensuite sous la conduite d'un adjudant-chef, la marche du fléau put être maîtrisée. »

Ces deux extraits d'article, datés d'août 1927, attestent de la présence des troupes coloniales face aux incendies ayant ravagé la ville de Fréjus et ses alentours. S'explique ainsi la présence de plusieurs donateurs britanniques dans la liste dressée par le colonel Lame l'année suivante.

3.3 La reconnaissance des municipalités de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens

Pour ce qui est de l'aide attribuée par les villes de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens, nous disposons de documents faisant mention de subventions votées dans le cadre des conseils municipaux respectifs de chacune des municipalités, et ce, pour le projet de construction de la Missiri. Ces sommes ont été identifiées grâce aux registres de délibérations de chacune d'entre elles. Il y est fait mention de la somme de 1000 francs pour la ville de Fréjus (annexe 1), de 1000 francs pour Saint-Raphaël (annexe 2), et de 500 francs pour Puget-sur-Argens (annexe 3).

La lettre adressée au maire de Saint-Raphaël par le colonel Lame a également été largement relayée dans la presse et certains organes l'ont même publiée intégralement. Le colonel y remercie la mairie pour l'aide apportée et y rappelle les relations de bonne entente ainsi que les loyaux services réciproques qui ont pu exister entre les deux villes et l'armée. C'est ainsi que nous apprenons dans *L'Avenir du Tonkin* que « *Le maire de Saint-Raphaël vient de recevoir du colonel Lame une longue lettre le remerciant du don fait par sa ville au bénéfice de la "Missiri" et lui exposant ses projets³⁷* ». Cependant, pour une raison qui reste encore inconnue, nous n'avons trouvé aucune trace pour l'instant de la lettre que le colonel Lame a vraisemblablement dû envoyer au maire de Fréjus pour la subvention accordée par la municipalité quelques semaines auparavant.

Les deux subventions sont mentionnées dans le document « Dons faits au Colonel Lame commandant d'armes des Camps de Fréjus, pour la construction de la Missiri », mais, aucun montant n'y apparaissait, les délibérations n'ayant pas encore eu lieu.

37 *L'Avenir du Tonkin*, 24 septembre 1928. Reproduction d'un article publié dans *Le Gaulois*, 8 août 1928.

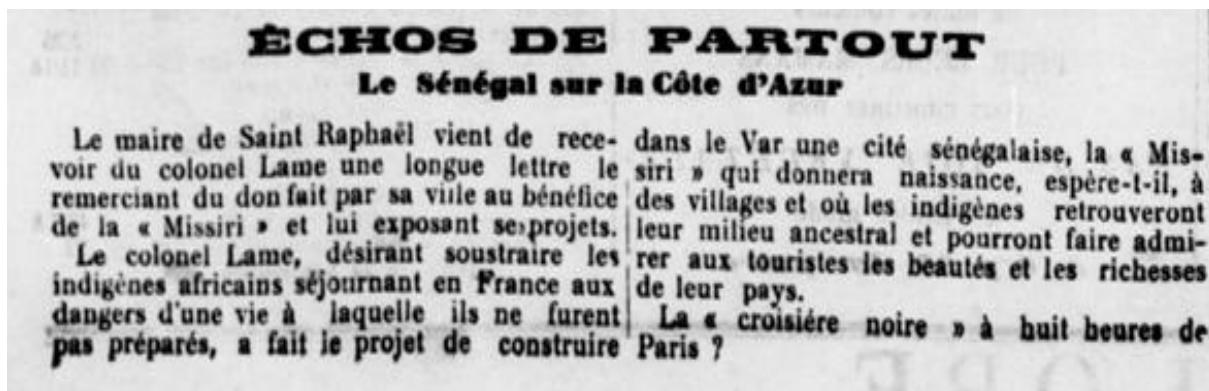


Figure 4 : « Le Sénégal sur la Côte d'Azur » (*L'Avenir du Tonkin*, 24 septembre 1928)

Outre le montant de ces subventions, les délibérations permettent de mettre en lumière les raisons pour lesquelles les villes de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens décidèrent de contribuer à ce projet.

Ainsi, dans l'*« Extrait des registres des délibérations du conseil municipal de la commune de Fréjus »*, concernant la séance du 29 mai 1928, il est dit que :

« M. le Maire propose dès lors étant donné les excellentes relations que la Ville entretient avec l'armée de contribuer à la dépense de construction de la « MISSIRI » pour la somme de MILLE francs (...). Le Conseil approuve pleinement la proposition de M. le Maire et vote la somme de mille francs à prendre sur les fonds libres de l'exercice courant ».

Le conseil municipal de Saint-Raphaël rappelle de manière plus explicite encore les raisons de sa participation à la construction de la mosquée :

« (...) inutile d'insister sur la bonne volonté proverbiale du Colonel Comandant qui dans les limites compatibles avec le service militaire, est heureux d'être agréable à toute collectivité – notamment à la municipalité raphaëloise faisant appel à lui pour des rondes, services d'ordre, piquets noubas³⁸, etc. »

Puget-sur-Argens est dans le même ton :

« (...) considérant que le promoteur et réalisateur [le colonel Lame] de cette idée bienveillante n'a comme ressources que les dons des particuliers et des municipalités, (...) qu'il ya lieu d'encourager cette œuvre faite pour le bien des troupes noires et qui revêtira d'ailleurs un caractère touristique très appréciable... »

Parmi les journaux ayant relayé la lettre envoyée par le colonel Lame au maire de Saint-Raphaël, nous pouvons citer *La France militaire*³⁹, qui le 15 août 1928, décide de publier l'ensemble du courrier en date du 11 août 1928. Le colonel y expose l'intérêt d'une telle construction et présente ses « remerciements émus au conseil municipal de Saint-Raphaël, parmi lesquels », il « compte tant d'amis »⁴⁰. Le colonel y rappelle également les raisons qui l'ont poussé à une telle initiative. Il s'agit, comme on l'a vu plus haut, de la réponse à la lettre du maire de la ville en date du 24 juillet 1928 l'informant de l'obtention d'une subvention de 1 000 francs par la municipalité. La copie conservée aux archives municipales de Saint-Raphaël a été jointe en annexe (annexe 6).

38 Voir figure 6.

39 *La France militaire*, 15 août 1928. D'autres journaux ont publié la lettre dont *l'Œuvre*, le 17 août 1928 (accompagné d'un commentaire du journaliste).

40 *La France militaire*, 15 août 1928.

L'article du *Journal*⁴¹ ne fait mention que de la lettre envoyée par le colonel sans y ajouter une quelconque autre information. De même, le journal *L'Œuvre*, fait dans un premier temps seulement mention du financement des deux villes : « *Les Conseils municipaux des deux villes ont accepté ce projet et voté des crédits à ce sujet* » avant de publier in extenso le 17 août la lettre susmentionnée (annexe 7).

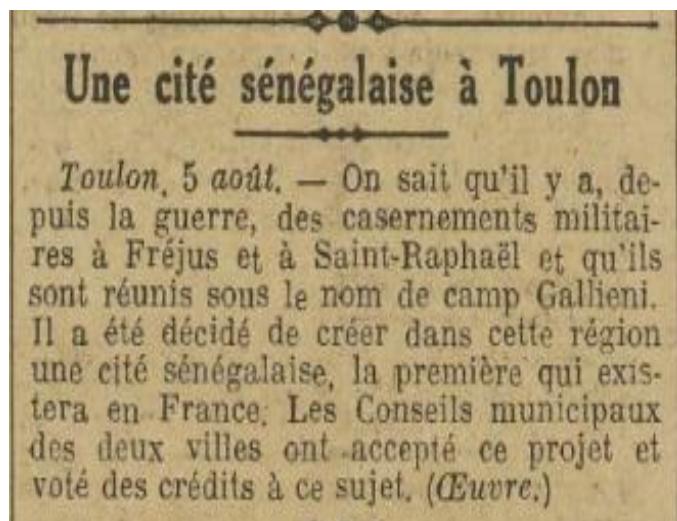


Figure 5 : *L'Œuvre* « Une cité sénégalaise à Toulon » (sic).



— La Fanfare des Sénégalais du centre de Fréjus

(Photos Biondo, Antibes)

Figure 6 : La nouba – 25^e anniversaire de la Corniche d'Or (Photo : Biondo)

4. Le financement de la mosquée

Dans *L'Illustration* du 2 juin 1928, le lieutenant général Jean Ferrandi, le secrétaire général de *La France militaire*, prévoyait une dépense d'environ 50 000 francs, compte tenu de la fourniture gratuite d'une partie des matériaux, de la prise en charge des transports par

41 *Le Journal*, 6 août 1928.

l'aviation maritime et de la main d'œuvre gratuite. C'est cet ordre de grandeur qu'il faut avoir présent à l'esprit dans le développement qui va suivre.

Quatre catégories de financement semblent avoir été mobilisées :

- Les dons (en francs/en nature) ;
- Les subventions ;
- Les avances ;
- « à recevoir ».

4.1. Le document des « DONS faits au Colonel Lame » (annexe 4)

Daté du 29 mai 1928, il fait état de 22 sommes allant de 100 francs à 4 000 francs. À noter qu'un don s'est fait en nature (de la chaux et du béton), et d'autres sont à recevoir. La totalité des sommes mentionnées est égale à 18 660 francs. Cette avalanche de dons ne serait, d'après le document, en aucun cas le résultat d'une démarche personnelle du colonel Lame, mais ferait suite à un article publié dans la presse :

« Le Colonel Commandant d'Armes n'a fait personnellement aucune démarche pour provoquer ces dons ; ils résultent, paraît-il, de l'article paru le 28 avril 1928 dans "L'Éclaireur de Nice" dont il n'est même pas l'inspirateur. C'est cet article qui a été reproduit par la France Militaire le 3 mai 1928. »⁴²

4.2. Dons individuels

Cette catégorie concerne les personnes qui de manière volontaire versent une somme de leur propre fonds privé.

4.2.1 Les dons liés à l'incendie d'août 1927.

Il est explicitement mentionné dans ce document la raison pour laquelle certains individus ont participé à la construction de la Missiri, il est dit que « *La plupart des hôtels et villas de Valescure ont été préservés de l'incendie de forêt par les Sénégalais, lors du sinistre de l'an dernier. Il faut donc voir, dans l'importance de ces dons, un sentiment de reconnaissance* ». On a présenté plus haut cette implication des troupes sénégalaïses dans la lutte contre les incendies, en particulier dans la préservation de la zone de villégiature de Valescure. Sept personnes concernées par ces incendies ont versé des sommes allant de 200 à 1000 francs pour un total de 3500 francs. Trois sont des officiers de Sa Majesté Britannique à la retraite, le colonel Nevinson (300 francs), le colonel « Brook » (500 francs) et le colonel Call (500 francs), figures bien connues de la société raphaëloise, en particulier le colonel Brooke qui fut président du club de golf de 1914 à 1930, avant que lord Ashcombe (500 francs) ne lui succède. L'importance des dons est à la hauteur des risques encourus par les demeures qu'ils occupaient lors de leur séjour plus ou moins prolongé à Valescure. À titre d'exemple, on montre la villa Call (figure 7) construite en 1898 et que le colonel occupera avec son épouse jusqu'à sa mort en 1939. Autre figure éminente de la Riviera est le baron Jean Frédéric Robert Gaston de Rothiacob (200 francs), propriétaire de la villa *Le Castellet*. Contribuent également le propriétaire de l'hôtel du Golf monsieur Lhermite (1000 francs) et celui de l'hôtel Coirier (500 francs), ces fonds privés étaient un moyen pour eux d'exprimer la profonde reconnaissance qu'ils manifestaient aux tirailleurs sénégalais, et ce, suite à leur dévouement lors des incendies d'août 1927 ayant permis de préserver leurs habitations des flammes.

42 « DONS faits au Colonel Lame ».



Figure 07 : Maison de villégiature (villa) dite Villa Call ou Villa Victor, actuellement colonie de vacances Les Colombes grises⁴³

4.2.2 Autres types de dons (privés, anonymes, etc.)

D'autres dons sont à signaler, certains dont l'identité est révélée et d'autres pas. Concernant ce dernier point, trois dons anonymes peuvent être observés : deux sommes de 1000 francs et une de 185 francs ont été versées par des personnes dont l'identité n'a pas été révélée.

Un don de 175 francs a été versé par madame Leblanc, et un autre par un entrepreneur de la ville de Saint-Raphaël, monsieur Borsotti (2000 francs). À noter qu'un don en nature a été fourni par un architecte raphaëlois du nom de Cabasse (du ciment et de la chaux).

On rattachera à cette catégorie les 800 francs de l'état-major et les équipages de l'aviation navale de Fréjus – sans doute le résultat d'une collecte et le don de M. Fournial (300 francs) qui semble de même type que celui de M. Borsotti. Nous n'avons pas encore pu identifier ces personnes de manière convaincante.

4.3. Subventions

À la différence des dons, les subventions sont des sommes allouées à partir d'un fonds collectif (public ou privé) pouvant être lié à une association, une entreprise ou même à l'État, etc. Parmi eux, le Comité d'assistance aux troupes noires (4 000 francs), le journal *France militaire* (100 francs)⁴⁴, et la société des Médaillés militaires de Saint-Raphaël (600 francs) dont le président n'est autre que... le colonel Lame.

43 Illustration aimablement fournie par l'Association des villas Belle Époque de Saint-Raphaël, qui a publié un ouvrage intitulé *Saint-Raphaël, demeures et jardins de la Belle Époque*, consultable à notre bibliothèque.

Elle a mis en ligne un site internet sur ce sujet : www.avbe.fr

44 Cette information est également relayée par le journal lui-même dans un article du 03 mai 1928.

4.4. Avances

Cinq avances de 1000 francs chacune sont mentionnées dans le document. Elles ont été faites par le commandant Delayen, les capitaines Trémire et Gley, le lieutenant Thomas et le colonel Lame. Ce sont tous des officiers alors en service au centre de transition qui apparaissent régulièrement dans les manifestations publiques où interviennent les troupes coloniales. Certains comme le capitaine Trémire sont également cités à l'occasion des incendies de 1927. Parmi eux, on signalera plus particulièrement le commandant Delayen, qui en tant que lieutenant-colonel pilota l'ensemble des festivités organisées lors de l'exposition coloniale de 1931. Il mourra tragiquement en avril 1936 des suites d'un accident d'automobile survenu le 2 mars à Saint-Raphaël.

Le total de 5 000 francs pourrait correspondre à l'anticipation des subventions escomptées du gouvernement général de l'A.O.F, ou des colonies de la Haute-Volta ou du Sénégal. Une dépense de 5 000 francs pour « *participation aux dépenses de la mosquée de Fréjus* » apparaît dans le compte définitif du budget général de l'Afrique Occidentale comme dans celui du gouvernement local du Sénégal (annexes 8a et 8c), tandis que pour la Haute-Volta, l'information nous a été transmise par un article de presse (annexe 9).

4.5. À recevoir

Il s'agit d'une catégorie de dons et subventions dont les sommes n'ont pas encore été versées et les montants restent inconnus. Cependant, l'identité des personnes ou des entités est mentionnée par le document. Deux catégories peuvent être identifiées : les protagonistes dont des documents annexes nous ont permis de connaître le montant attribué, et ceux dont nous n'avons aucune information.

Dans cette catégorie de sommes « à recevoir », sont mentionnées « les Anglais de Valescure rentrés à Londres », le conseil général du Var, les « villégiatureurs » de Boulouris, le comité des fêtes de Fréjus, le personnel/agents militaires des Camps, les recettes de la fête coloniale du 12 août 1928 et les municipalités de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens.

En ce qui concerne les municipalités de Fréjus, Saint-Raphaël et Puget-sur-Argens, nous avons vu plus haut que le montant de leur subvention était connu grâce aux comptes-rendus des conseils municipaux des trois communes.

Pour ce qui est des recettes de la fête coloniale du 12 août 1928, le document ne peut indiquer la somme, puisque l'événement a lieu après l'édition de ce présent document. Nous avons vu qu'il était impossible d'avancer une estimation de la somme recueillie. De même que pour le tronc disponible à la pagode indochinoise qui n'apparaît pas dans cette catégorie, mais dont la somme exacte n'est également pas mentionnée. La quête devait être certainement en cours. Le document indique cependant une entrée d'argent d'environ 60 francs par semaine, preuve s'il en est que ce lieu était bien devenu une destination touristique.

Pour ce qui est des informations dont nous ne connaissons ni la somme, ni l'existence par d'autres documents annexes, nous pouvons citer le comité des fêtes de Fréjus, le personnel/agents militaires des camps, le conseil général du Var, et « les Anglais » absents de la Riviera au moment de la collecte organisée par l'épouse du commandant de l'aviation navale, M^{me} Godfroy, d'origine anglaise. Ces rentrées éventuelles confirment les liens existant entre la colonie britannique de Valescure ou de Boulouris et les officiers du centre de transition ou de l'aviation navale, liens attestés entre autres par les listes des participants aux diverses manifestations publiques dont *L'Éclaireur du Dimanche* se fait régulièrement l'écho et où apparaissent côté à côté membres de la colonie britannique ou française fréquentant la

corniche d'Or, le capitaine de frégate commandant l'aviation navale, le colonel Lame et ses principaux subordonnés.

5. Subventions et dons connus par des documents annexes

Nous avons grâce à l'étude de documents d'archives pu identifier certaines sommes destinées à la construction de la mosquée et non mentionnées dans ce document, c'est notamment le cas des sommes débloquées par les administrations coloniales.

Trois administrations coloniales ont inscrit dans leur « compte définitif des recettes et des dépenses du budget local » le versement d'importantes sommes à destination de la mosquée Missiri. Ces sommes n'ont pas été inscrites dans la catégorie « à recevoir » du document des « DONS ». Cependant, le gouvernement de l'Afrique Occidentale Française verse la somme de 5 000 francs, celui du Sénégal 5 000 francs, celui de Mauritanie 1 000 francs, et la Guinée avait annoncé une somme de 2 500 francs qui sera finalement annulée. Quant au gouvernement de la Haute-Volta, nous apprenons par *La France militaire* qu'une somme de 5000 francs a été versée. Ce même journal avait déjà interpellé les « coloniaux » dans un article du 3 mai 1928 sur la nécessité de soutenir cette initiative. On y lit :

« Il faut que tous les gouvernements généraux de l'A.O.F. et de l'A.E.F. ainsi que les gouvernements locaux accordent une subvention à cette œuvre dont doivent bénéficier nos sujets de l'Afrique noire. En attendant le geste de sympathie que les grandes administrations et organisations coloniales ne peuvent manquer de faire à l'égard de nos vaillants tirailleurs sénégalais, la France militaire (Vie coloniale) s'inscrit pour 100 francs ».

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les sommes versées comme avances par les officiers proches du Commandant d'armes qui y voyaient le moyen de commencer la construction sans attendre les subventions. On ne connaît que trop la lenteur du versement effectif des fonds votés.

Un article du *Saint-Raphaël Journal* fait mention de « dons généreux » versés par d'autres habitants de Saint-Raphaël qui n'apparaissent pas dans le document des « DONS faits au Colonel Lame », pour la simple et bonne raison que ces dons semblent avoir été versés après l'édition du document daté du 28 mai 1928, l'article ayant été publié en juin de la même année. On y apprend que :

« (...) le colonel commandant d'armes a reçu de M^{me} Vervack, MM de Cay, Dermigny, directeur de la maison "les Vêtements André", un don généreux pour la « Missiri » des camps de Fréjus. »

Parmi ceux-ci, on signalera que M. Dermigny possédait lui-même une villa à Saint-Raphaël tandis que Léon Robert Przepiorski De Cay (1881-1974) avait acheté la villa des Asphodèles (actuellement mairie d'honneur de Saint-raphaël) en 1923. Nous avons manifestement là d'autres membres de cette société raphaëloise qui apparaît régulièrement dans la rubrique mondaine.

Le journal *La France militaire*, rapporte dans un article publié le 2 mai 1928, le don anonyme « *d'une généreuse personne qui a facilité par une somme assez importante une partie de la construction.* ». L'identité de la personne reste inconnue et pourrait correspondre à l'un des dons des anonymes mentionnés dans le document.

Le financement est récapitulé dans le tableau suivant :

Dons, subventions, avances et sommes à recevoir recensés

Concerné(e)s	Montant (en francs)	Nature	Source de l'information
Dons, subventions et avances versés			
Journal <i>France Militaire</i>	100	subvention	« Dons faits au Colonel Lame » <i>La France militaire</i> , 3 mai 1928
M ^{me} Leblanc	175	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Don anonyme	186	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Baron De Rothiacob	200	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Colonel Nevinson	300	don	« Dons faits au Colonel Lame »
M. Fournial	300	?	« Dons faits au Colonel Lame »
Colonel Brook(e)	500	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Colonel Call	500	don	« Dons faits au Colonel Lame »
M. Coirier	500	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Lord Aschiombe	500	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Municipalité de Puget-sur-Argens	500	subvention	Archives communales de Puget-sur-Argens
L'état-major et les équipages de l'aviation navale de Fréjus	800	Collecte ?	« Dons faits au Colonel Lame »
M. Lhermite	1000	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Don anonyme	1000	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Don anonyme	1000	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Commandant Delayen	1000	avance	« Dons faits au Colonel Lame »
Capitaine Tremine	1000	avance	« Dons faits au Colonel Lame »
Capitaine Gley	1000	avance	« Dons faits au Colonel Lame »
Lieutenant Thomas	1000	avance	« Dons faits au Colonel Lame »
Colonel Lame	1000	avance	« Dons faits au Colonel Lame »
Mauritanie	1000	subvention	Compte définitif des recettes et des dépenses du budget local de la Mauritanie 1929
Municipalité Fréjus	1000	subvention	Compte-rendu du conseil municipal de la ville de Saint-Raphaël — séance du 29 mai 1928. « Dons faits au Colonel Lame » (à recevoir).
Municipalité de Saint-Raphaël	1000	subvention	Compte-rendu du conseil municipal de la ville de Saint-Raphaël — approuvé le 28 juillet 1928 « Dons faits au Colonel Lame » (à recevoir) <i>L'Œuvre</i> , 6 et 17 août 1928. <i>Le Journal</i> , 6 août 1928.
M. Borsotti	2000	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Comité d'assistance aux troupes noires	4000	subvention	« Dons faits au Colonel Lame »
Gouvernement général de l'Afrique-Occidentale-Française.	5000	subvention	Compte définitif des recettes et des dépenses du budget général de l'année 1929
AOF – Colonie du Sénégal	5000	subvention	Compte définitif des recettes et des dépenses — Colonie du Sénégal
Gouverneur de la Haute-Volta	5000	subvention	<i>La France militaire</i> , 5 mai 1929 Mandaté au nom du comité d'assistance aux troupes noires
Total (avec avances)	= 36 561 francs		
Total (sans avances)	= 31 561 francs		
Coût prévisionnel	= 50 000 francs		(<i>La France Militaire</i> - J. Ferrandi)
Dons et subventions à recevoir			
Conseil général du Var	à recevoir	subvention	« Dons faits au Colonel Lame »
Villigiatureurs de Boulouris	à recevoir	?	« Dons faits au Colonel Lame »
Fête coloniale du 12 août 1928	à recevoir	?	« Dons faits au Colonel Lame »
Comité des fêtes de Fréjus	à recevoir	subvention	« Dons faits au Colonel Lame »
Personnel et agents militaires des camps	à recevoir	?	« Dons faits au Colonel Lame »
« Anglais de Valescure »	à recevoir	don	« Dons faits au Colonel Lame »
Autres			
Tronc pagode indochinoise	environ 60 fr/semaine	?	« Dons faits au Colonel Lame »
M. Cabasse	Ciment et chaux	don en nature	« Dons faits au Colonel Lame »
M ^{me} Vervack	inconnu	don	<i>Saint-Raphaël Journal</i> , 7 au 13 juin 1928
M. De Cay	inconnu	don	<i>Saint-Raphaël Journal</i> , 7 au 13 juin 1928
M. Dermigny	inconnu	don	<i>Saint-Raphaël Journal</i> , 7 au 13 juin 1928
AOF – Colonie de Guinée	0 (annulé)	subvention	Compte définitif des recettes et des dépenses du budget local — Colonie de Guinée.
Don anonyme : « une généreuse personne a facilité par une somme assez importante ».	inconnu	don	<i>La France militaire</i> , 2 mai 1928.

La mosquée Missiri a ainsi pu compter sur la générosité de nombreux donateurs. Pas moins de quarante dons et subventions ont été identifiés. Les sommes versées pouvaient aller de 100 à 5 000 francs, et certains dons se sont même faits en nature⁴⁵. Le montant de quelques sommes reste inconnu et d'autres étaient dans l'attente d'être versées. La totalité des dons et subventions identifiés est égale (sans les avances) à 31 561 francs, soit plus de la moitié de la somme estimée de 50 000 francs⁴⁶, nécessaire à la construction de la mosquée. Le colonel Lame a réussi son pari, puisque la mosquée a pu être ouverte aux principaux intéressés, les tirailleurs africains dès la fin de l'année 1928 et sans avoir à attendre le versement des subventions des différents gouvernements de l'Afrique coloniale française.

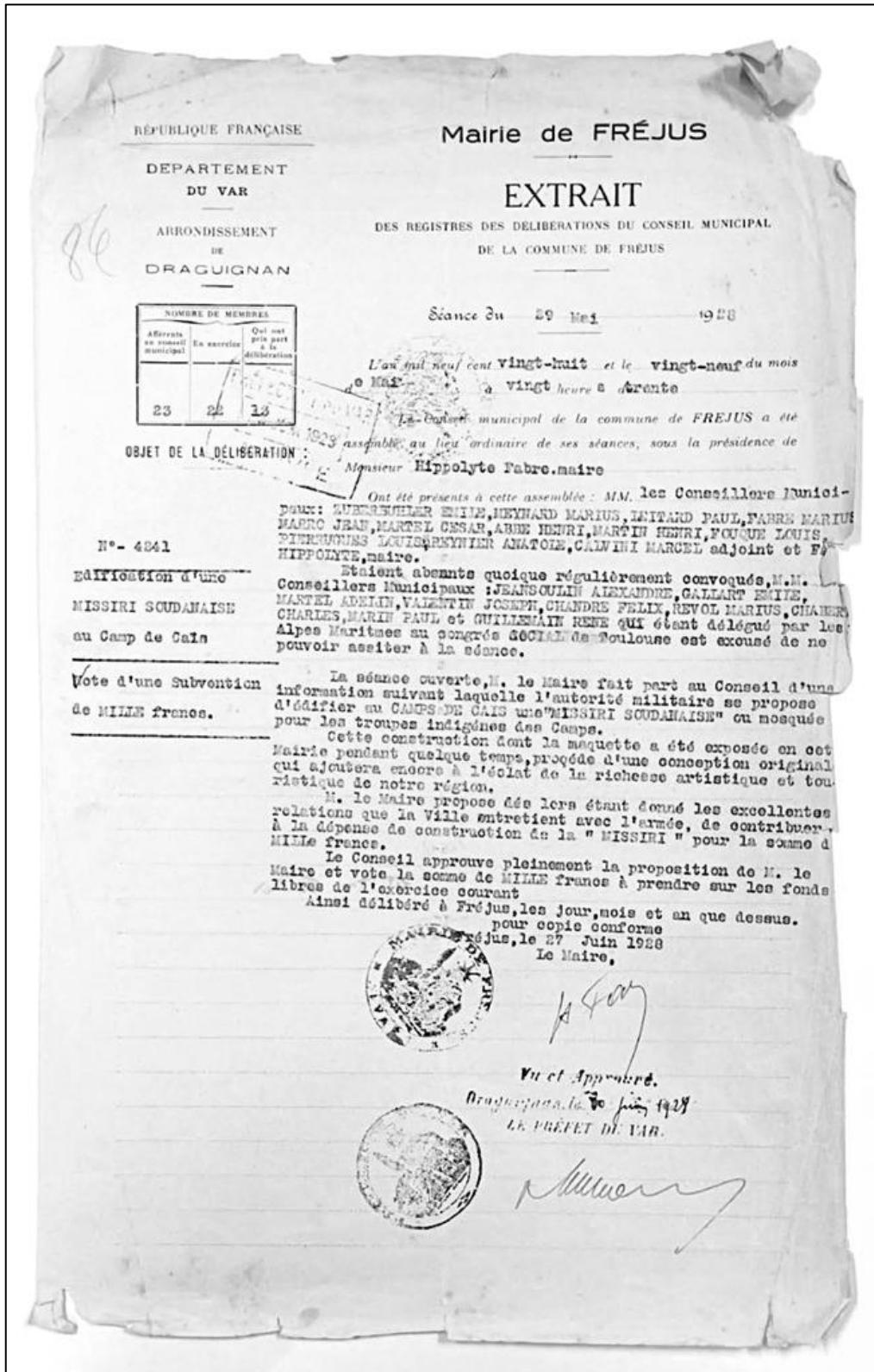
Au-delà de cette réalisation, l'histoire de la construction de la Cité sénégalaise témoigne du microcosme qui était venu à se créer entre les soldats de la garnison, les habitants de l'agglomération Fréjus–Saint-Raphaël et ceux qui venaient chercher sur la Riviera un hiver plus ensoleillé et un paysage remarquable, celui de la Corniche d'Or dont l'attractivité, comme l'avait pressenti Eugène-joseph Lame, était renforcée par la présence pittoresque des édifices destinés aux troupes coloniales et le spectacle chamarré des fêtes coloniales.

45 De la chaux, du sable et du ciment ont été donnés. Sans compter sur l'aide de l'aviation maritime pour le transport des marchandises et de l'aide apportée par les trente tirailleurs sénégalais reconvertis en maçon pour l'occasion. (*La France militaire*, 3 mai 1928).

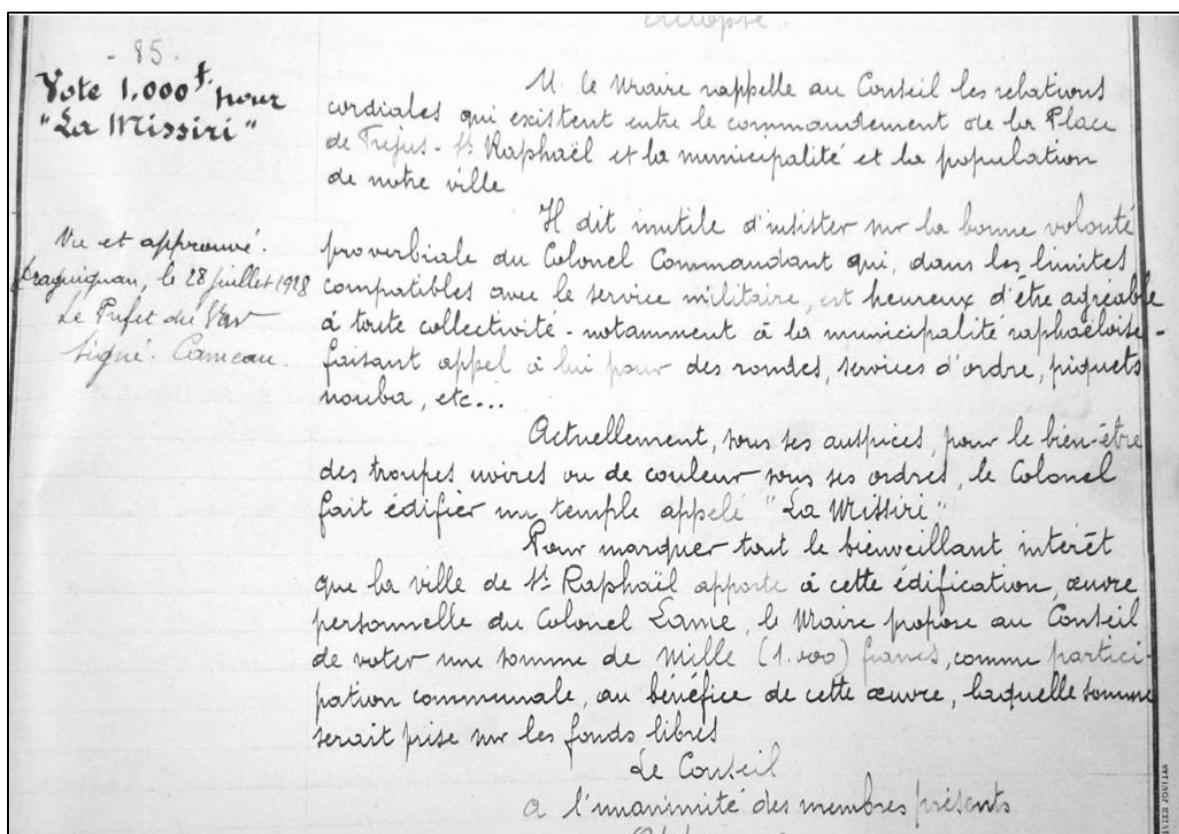
46 *L'Illustration*, 2 juin 1928.

ANNEXES

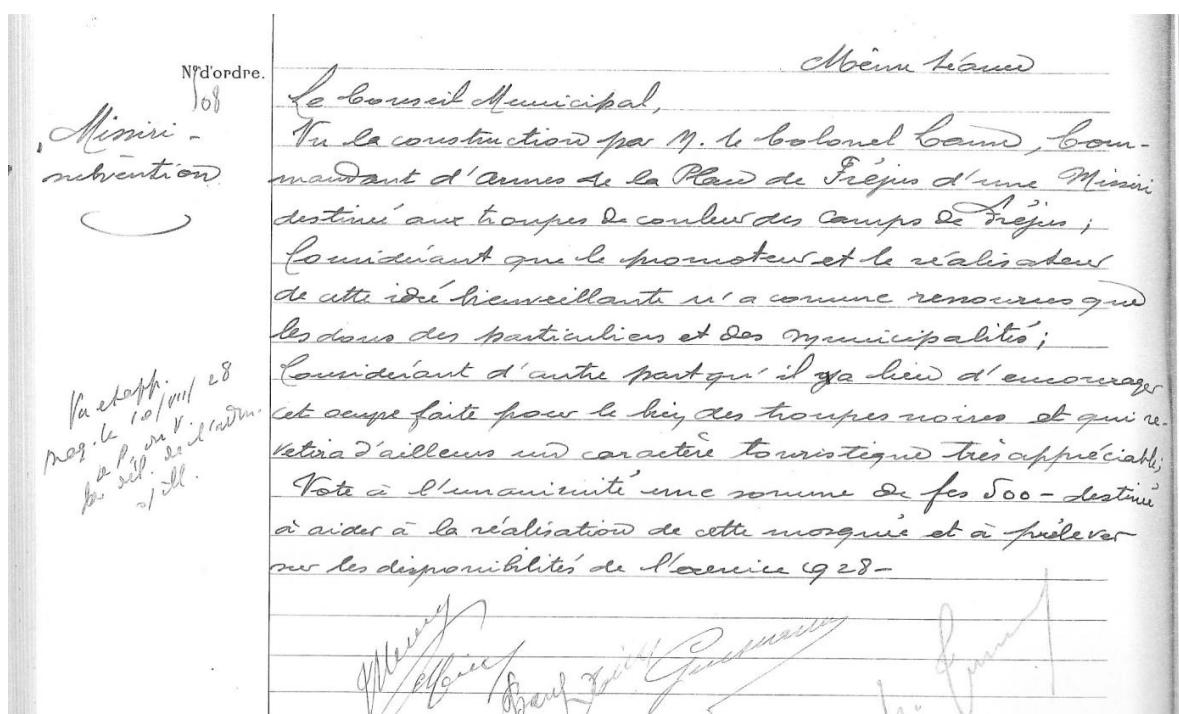
Annexe 1 : Extrait des registres des délibérations du conseil municipal de la commune de Fréjus.
Séance du 29 mai 1928 (Archives communales de Fréjus)



Annexe 2 : Compte-rendu du conseil municipal de la ville de Saint-Raphaël
 Séance du 28 juillet 1928 (Archives communales de Saint-Raphaël)



Annexe 3 : Compte-rendu du conseil municipal de la ville de Puget-sur-Argens
 Séance du 6 juillet 1928 (Archives communales, 1 D 20, f° 161 v°)



Annexe 4 : « Dons faits au Colonel LAME Commandant d'Armes des Camps de FREJUS, pour la construction de la MISSIRI. » – 29 mai 1928.

<i>Plage de FREJUS</i> <i>Classeur</i> <i>au dossier</i> <i>de la</i> <i>MISSIRI</i> <i>FREJUS, le 29 Mai 1928</i> <i>J.P.D.</i>	DONS faits au Colonel LAME Commandant d'Armes des Camps de FREJUS, pour la construction de la MISSIRI
<hr/>	
Comité d'Assistance aux Troupes Noires..... 1000.00	
Journal "France Militaire"..... 100.00	
Don anonyme..... 1000.00	
Don anonyme..... 1000.00	
Avance faite par le Commandant DELAYEN..... 1000.00	
Avance faite par le Capitaine TREMINI..... 1000.00	
Avance faite par le Capitaine GLEY..... 1000.00	
Avance faite par le Lieutenant THOMAS..... 1000.00	
Avance faite par le Colonel LAME..... 1000.00	
Don anonyme..... 185.00	
Don de Madame LESBLANC..... 175.00	
Don de Mr CABASSE, Architecte à Saint-Raphaël (30 sacs de ciment et 10 sacs de chaux).	
{ Don du Colonel WINNINGTON de sa Majesté Britannique..... 300.00	
Valee- cure.	- au Colonel BROCK d° 300.00
	- au Colonel CALL d° 500.00
{ Valee- cure.	- de Mr. LHERMITTE Dr. Propriétaire de l'Hôtel du Golf..... 1000.00
	- de Mr. COIRIER, Hôtel Coirier..... 500.00
	- du Baron de ROTHIACOB Capitaine de Vaisseau en retraite..... 400.00
	- de LORD Aschionbe..... 500.00
(La plupart des hôtels et villas de Valee-cure ont été pré-servis de l'incendie de forêt par les Sénégalais, lors du sinistre de l'an dernier. Il faut donc voir, dans l'importance de ces dons, un sentiment de reconnaissance).	
de Mr. BORSOTTI Entrepreneur à Saint-Raphaël..... 2000.00	

L'E.M. et les Equipages de l'Aviation Navale de Fréjus..	800.00
Monsieur FOURNIAL Industriel.....	800.00
Troc Pagode Indo-chinoise (environ 60 francs par semaine)	
Société des Médailles Militaires de Saint-Raphaël dont le Commandant d'Armes est Président d'Honneur.....	800.00

À RECEVOIR.

- Anglais de Valescure rentrés à Londres après la période d'hivernage (I).....
- Municipalité de Saint-Raphaël.....
- Municipalité de Fréjus.....
- Conseil Général du Var (sur l'initiative du Maire de Fréjus).....
- Villigistureurs de Boulpurie.....
- Fête Coloniale du 12 Août (Comité des Fêtes de Saint-Raphaël).....
- Comité des Fêtes de Fréjus.....
- Personnel et Agents Militaires des Camps.....

Le Colonel Commandant d'Armes n'a fait personnellement aucun démarches pour provoquer ces dons; ils résultent, paraît-il, de l'article paru le 28 avril 1928 dans "l'Éclaireur de Nice" dont il n'est même pas l'inspirateur. C'est cet article qui a été reproduit par le France Militaire le 3 Mai 1928.

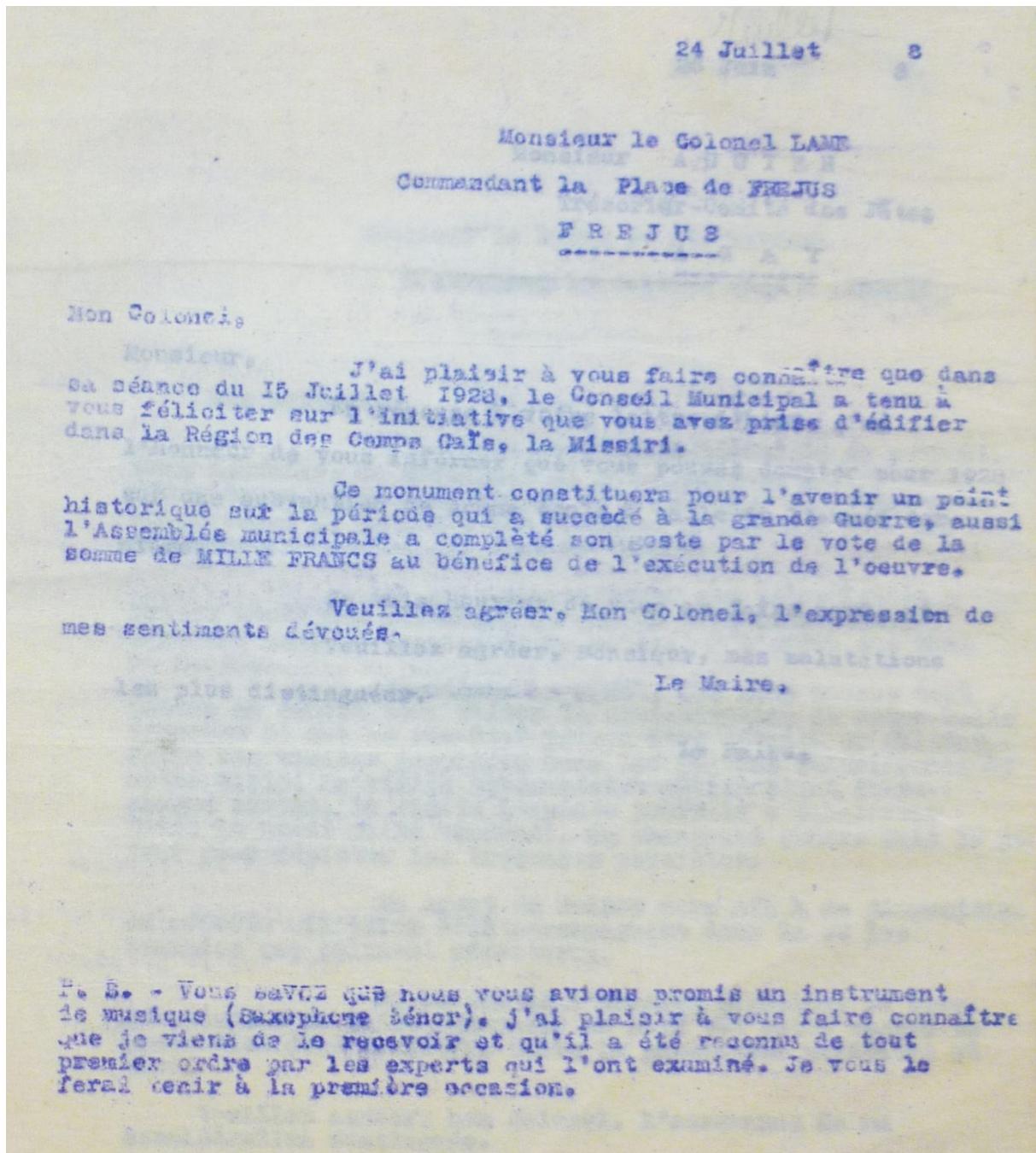
(I) Ces recettes sont envisagées par Madame CODEFROY, femme du Capitaine de Frégate Commandant l'Aviation Navale, d'origine anglaise qui a bien voulu intervenir déjà près des propriétaires de Valescure indiqués plus haut.

Annexe 5 : Les tirailleurs sénégalais sur la plage de Saint-Raphaël en 1917⁴⁷.



⁴⁷ Anonyme, « *Les troupes noires à Fréjus et Saint-Raphaël* », dans *RFI*, publié le 09/03/2010, modifié le 08/05/2010, URL : <https://www.rfi.fr/fr/contenu/20100309-troupes-noires-frejus-saintraphael>

Annexe 6 : Lettre du maire de Saint-Raphaël au colonel Lame, lui annonçant le vote d'une subvention de 1000 francs. (Archives communales de Saint-Raphaël, Copies de la correspondance, 47, Lettres du 27 septembre 1927 au 29 juin 1929, p. 278).



Annexe 7 : L'Œuvre, 17 août 1928.

Voici la lettre du colonel Lame :

Monsieur le Maire,

Je reçois votre lettre du 24 juillet m'apportant votre appui moral et pecuniaire.

La « Missiri » doit constituer un point historique de l'après-guerre, dites-vous ; je vous avoue que, dans l'idée conceptive comme dans son développement, ce sont les problèmes psychologiques issus de la guerre qui ont présidé et influencé mon esprit.

Partisan convaincu du maintien des traditions et coutumes ancestrales chez nos indigènes, sachant par une longue expérience combien l'indigène devient accessible à tous les mauvais conseils lorsqu'il se détache de ses qualités primitives, et, devant le flot montant des idées subversives, comme devant l'audace de leurs propagateurs, j'ai cherché à restreindre les ravages.

C'est ainsi que j'ai créé la « Missiri », qui au demeurant, n'est que la « pierre angulaire » ou, si vous préférez, le fut de l'arbre duquel jailliront les branches, c'est-à-dire les cases indigènes pour former la Cité Sénégalaise.

De même qu'autrefois l'église fut, avec le château-fort, l'embryon qui donnait naissance aux villages, puis aux villes, la « Missiri », qui symbolise le Pays noir, qu'il soit musulman ou fétichiste, devait, dans l'ordre logique, sortir la première du sol.

Dans ce paysage de Provence, à la flore exotique, la « Cité Sénégalaise » parsemée de cases indigènes et de quelques termitières, avec, au loin, les sites agrestes de l'Esterel et des Maures, on obtiendra l'illusion fidèle de l'Afrique noire.

« Toumané » retrouvera son milieu ancestral des bords du Niger sacré ou des rives de l'Ouhanghi sauvage, et quelle ne sera pas sa fierté quand la « Cité Sénégalaise », devenue centre touristique pour les hivernants et les estivants de la Côte d'Azur, il pourra faire admirer les beautés de son pays !

Ainsi, j'aurai, dans ma modeste sphère, apporté une pierre à l'œuvre touristique que les édilités de Fréjus et de Saint-Raphaël poursuivront avec un dévouement et une énergie admirables.

Monsieur le Maire, le geste du Conseil municipal, symbolisant celui de toute une population, sera vivement ressenti par mes collaborateurs de l'Armée coloniale.

Veuillez, je vous prie, mon cher Maire, présenter mes remerciements émus au Conseil municipal de Saint-Raphaël, parmi lequel je compte tant d'amis, et agréez, je vous prie, mes sentiments les plus distingués.

Signé : Colonel LAME.

Annexe 8a : « Compte définitif des recettes et des dépenses du budget général » de l'Afrique-Occidentale Française » (de l'année 1929 — imprimée en 1931.)⁴⁸

ARTICLE 7 Participations						
1	Participation dans les dépenses du magasin de Bordeaux	»		3.000	»	3.000
2	Participation dans le prix de loyer de l'immeuble occupé par le Service colonial de Bordeaux.....	5.000	»	3.000	»	2.000
3	Gratification au personnel des Services coloniaux dans les ports pour travaux supplémentaires	10.000	»	10.000	»	»
4	Participation aux dépenses d'azalaïs du Soudan.....	12.000	»	10.000	»	2.000
5	Participation aux dépenses de fonctionnement des centres régionaux d'instruction physique dans les corps de troupe.....	7.000	»	7.000	»	»
6	Participation aux dépenses d'intérêt général du budget de la Circ conscription de Dakar et l'épendances.....	45.100.000	»	13.512.000	»	1.588.000
7	Participation aux dépenses de la mosquée de Fréjus.....	5.000	»	»	»	»
8	Participation aux dépenses de l'Institut d'ethnologie.....	35.000	»	35.000	»	»
9	Participation aux dépenses de l'Office des habitations économiques.....	50.000	»	50.000	»	»
10	Particip. aux dépenses d'aménagement de logements à l'École centrale.....	30.000	»	»	30.000	»
11	Participations diverses et imprévues.....	10.000	»	10.000	»	5.000
12	Participation aux dépenses de construction d'un laboratoire d'examen de matériel à Bordeaux	22.000	»	»	22.000	»
TOTAL de l'article 7.....		15.286.000	»	13.640.000	»	1.649.000
						3.000
						1.646.000

Annexe 8b : « Compte définitif des recettes et des dépenses du budget local de la Mauritanie » (de l'année 1929 — imprimée en 1931.)⁴⁹

Deux subventions accordées en 1929, de 1.000 francs pour la mosquée de Fréjus et de 500 francs à l'Association professionnelle des Administrateurs des Colonies (Caisse de Secours). La seconde reste au passif.	
Article 7. — ASSISTANCE PUBLIQUE	
Crédits primitifs.....	
Annulations de crédits.....	
Virements de crédits	
<hr/>	
Total des crédits.....	
Paiements effectués.....	
<hr/>	
Disponible.....	
<hr/>	

Annexe 8c : « Compte définitif des recettes et des dépenses du budget local — Guinée »⁵⁰.

DÉPENSES D'UTILISATION DE LA DEUXIÈME PORTION DU CONTINGENT :						
13	Personnel encadrement européen.....	»	»	»	»	»
14	Personnel encadrement indigène — Hygiène et service médical	»	»	»	»	»
15	Alimentation. — Campement. — Transport	»	»	»	»	»
16	Divers.....	»	»	»	»	»
17	Participation à l'exposition internationale coloniale	25.000	»	»	»	25.000
18	Participation à l'édition d'une mosquée à Fréjus.....	2.500	»	2.500	»	»
	Total de l'article 9.....	55.600	»	509.956	62	36.911
						38.643
						38.338

Annexe 8d : « Compte définitif des recettes et des dépenses — Colonie du Sénégal. »⁵¹

ARTICLE 3. — SUBVENTIONS (I)						
1	Etablissements métropolitains	128.000	»	90.470	»	90.470
2	Subventions à divers.....	27.000	»	26.600	»	26.600
3	Dépenses diverses occasionnées par les expéditions	40.400	»	40.477	19	40.477
4	Subvention au service de la navigation entre la Casamance et Dakar	49.000	»	49.000	»	49.000
5	Subvention au service de la navigation sur le Sénégal	96.000	»	96.000	»	96.000
6	Subvention à l'entreprise du bac de Tolbor	30.000	»	30.000	»	30.000
7	Subvention à la marine nationale à Dakar, pour le fonctionnement et l'entretien du port de commerce de Sénégal	25.000	»	25.000	»	25.000
8	Subvention à la Chambre de commerce de Rufisque pour les wharfs	150.000	»	150.000	»	150.000
9	Subvention à la Société des transports aériens	20.000	»	20.000	»	20.000
10	Subvention à l'école du Souvenir africain	5.000	»	5.000	»	5.000
11	Subvention pour construction Mosquée de Fréjus destinée aux Tirailleurs sénégalais	5.000	»	5.000	»	5.000
12	Subvention au Comité du centenaire de l'Eglise de Saint-Louis	2.000	»	»	»	2.000
	Augmentation.....					
	Total de l'article 3.....	648.000	»	588.517	19	588.517
						19
						40.000
						69.452
						81

48 « Budget général de l'Afrique Occidentale Française », Gallica, 1929, p. 139. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5470695f/f182.image.r=mosquee>

49 « Compte définitif des recettes et des dépenses du budget local de la Mauritanie », Gallica, 1929, p. 46. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5446225f/f48.image.r=mosqu%C3%A9e%20fr%C3%A9jus1928>

50 « Compte définitif des recettes et des dépenses du budget local — Guinée », Gallica, 1929, p. 131. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5470941x/f105.image.r=mosqu%C3%A9e%20fr%C3%A9jus1928?rk=236052>

51 « Compte définitif des recettes et des dépenses - Colonie du Sénégal. », Gallica, 1929, p. 145. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5469888h/f116.image.r=mosqu%C3%A9e%20fr%C3%A9jus1928?rk=21459;2>

Annexe 9 : Article de la France militaire — 5 mai 1929

**POUR LA MISSIRI DES CAMPS
DE FRÉJUS**

Le gouverneur de la Haute-Volta lui accorde une subvention.

Une subvention de cinq mille francs est accordée au comité d'assistance aux troupes noires à titre de participation aux frais d'édition d'une mosquée au camp de Fréjus.

Cette somme sera mandatée au nom du président du comité d'assistance aux troupes noires, 58, rue Saint-Lazare, à Paris.

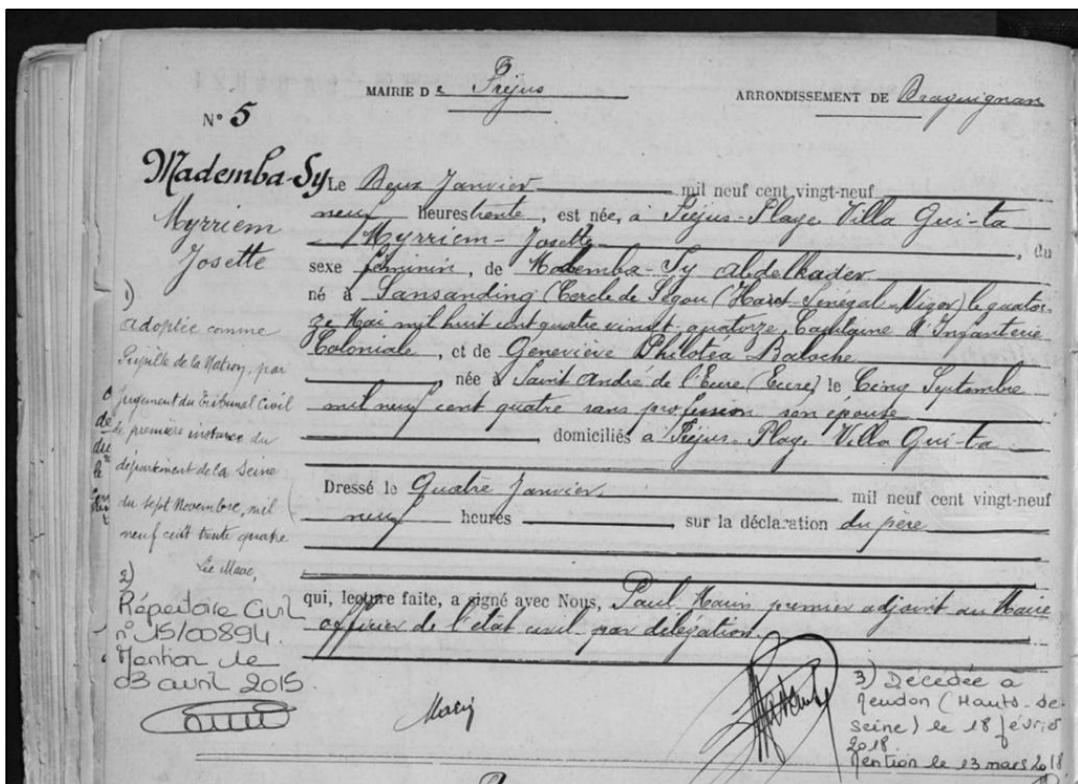
Annexe 10 : La France militaire — Subvention de 100 francs

**POUR UNE « MISSIRI » SOUDANAISE
A EDIFIER A FRÉJUS**

La généreuse pensée du colonel Lame.

Nous lissons dans l'*Educateur de Nice*, sous la signature de G. Cara, l'article que nous reproduisons ci-dessous. Il faut que tous les coloniaux aident le colonel Lame, que les gouvernements généraux de l'A. O. F. et de l'A. E. F. ainsi que les gouvernements locaux accordent une subvention à cette œuvre dont doivent bénéficier nos sujets de l'Afrique noire. En attendant le geste de sympathie que les grandes administrations et organisations coloniales ne peuvent manquer de faire à l'égard de nos vaillants tirailleurs sénégalais, la *France militaire* (Vie coloniale) s'inscrit pour 100 francs.

Annexe 11 : Extrait des registres d'Etat-Civil de la ville de Fréjus.



Annexe 12 : Abd-el-Kader Mademba à Kita en février 1918⁵²

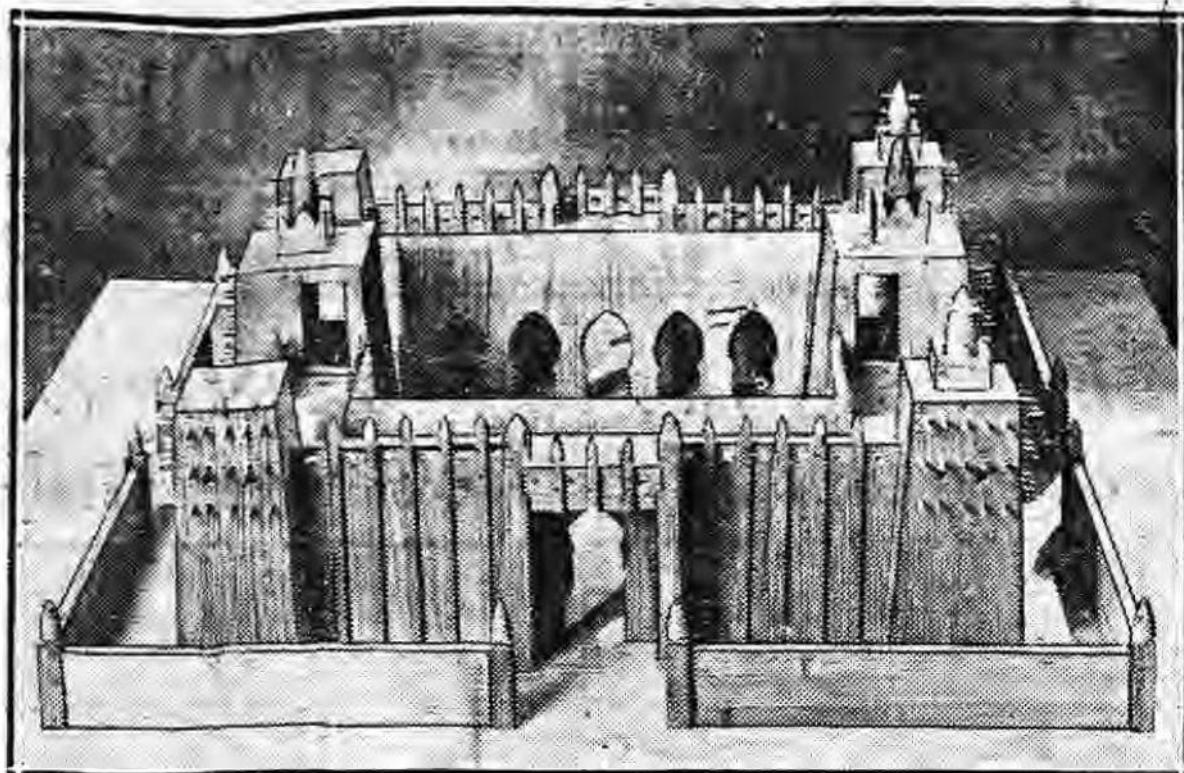


52 Archives nationales, fonds Galandou Diouf (110AP). Mission Diagne 1918. La mission à Kita.

Annexe 13 : *L'Éclaireur de Nice et du Sud-Est*, 28 avril 1928

Une Mosquée va être édifiée à Fréjus

Elle sera une fidèle copie de la « Missiri de Djenné »



Maquette de la « Missiri de Djenné » qui va être érigée au Camp des Cais, à Fréjus
(Photo Benoist)